



CUISSES DE POULETS

RAPPORT D'ANALYSE

N° 4639 - [1040403-1040407]

BACTÉRIOLOGIE ALIMENTAIRE

ABATTOIR CANFLAIS

M. SENECAI

CANFLAIS

14240 CAHAGNES

COLOMBELLES, le 16 septembre 2022

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE LABORATOIRE :

Prélevé par : Vos soins

Le : 13/09/22

Collecté par : Mélanie CABRERA

Le : 13/09/22

Réception laboratoire le : 13/09/22

(Frais)

Analysé le : 14 septembre 2022

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CLIENT :

CUISSES DE POULETS

1040403	1040404	1040405	1040406	1040407
N° lot : 22256650	N° lot : 22256650	N° lot : 22256650	N° lot : 22256650	N° lot : 22256650
Date abattage : 13/09/22	Date abattage : 13/09/22	Date abattage : 13/09/22	Date abattage : 13/09/22	Date abattage : 13/09/22
DLC Produit : 20/09/22	DLC Produit : 20/09/22	DLC Produit : 20/09/22	DLC Produit : 20/09/22	DLC Produit : 20/09/22
Nom éleveur : MR BERTRAND	Nom éleveur : MR BERTRAND	Nom éleveur : MR BERTRAND	Nom éleveur : MR BERTRAND	Nom éleveur : MR BERTRAND
Département : 14240 CORMOLAIN	Département : 14240 CORMOLAIN	Département : 14240 CORMOLAIN	Département : 14240 CORMOLAIN	Département : 14240 CORMOLAIN

• RÉSULTATS :

Cahier des charges : CANFLAIS2 / Carcasses volailles entières - Suivi bactériologique

Paramètres	Méthodes	Résultats					Critères <i>non couverts par l'accréditation</i>
		1040403	1040404	1040405	1040406	1040407	
Escherichia coli ufc/g	NF ISO 16649-2 *	< 1 000	< 1 000	< 1 000	< 1 000	< 1 000	10000
Staphylocoques à coagulase positive ufc/g	NF EN ISO 6888-2 *	< 1 000	< 1 000	< 1 000	< 1 000	< 1 000	5000

• DÉCLARATION DE CONFORMITÉ * :

5 échantillons sont de qualité satisfaisante sur les 5 échantillons analysés du même lot. Par conséquent, ce lot est conforme selon le plan à 3 classes.

Gérald FOUCU

Responsable Technique

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, l'échantillonnage n'est pas de la responsabilité du Laboratoire.

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des informations données par le client et de leurs éventuels impacts sur les essais.

*La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et reperés par le symbole *. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.*

L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité.

ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.





La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.
Ne' et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218 . Ne : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL*
N': Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218

